



News

www.unac.asso.fr

navigants@unac.asso.fr

Twitter@UNACPN

facebook.com/unac.navigants

lundi 22 octobre 2012



Des PNC
éclatés dans
trois entités
différentes



Un découpage
qui crée une
mosaïque
inquiétante



Faut-il craindre
une recombinaison
du transport
passagers qui se
ferait au détriment
de nos emplois



Il faut préserver
l'unité et la
cohésion de la
collectivité PNC

RÉORGANISATION ? SCISSION ?

Projet de découpage

Lundi 15 octobre, un projet de nouvelle organisation du Groupe AF a été présenté aux élus du CCE (Comité Central d'Entreprise) d'Air France.

Dans cette nouvelle future organisation applicable au 1^{er} janvier 2013, le Groupe AF sera divisé en 8 parties, 5 pour AF et 3 pour les filiales.

L'activité principale de la compagnie AF, le transport de passagers (80 % du Chiffre d'Affaires de la Compagnie), sera divisée en 3 « entités organisationnelles » : **Long-Courrier, Moyen-Courrier CDG, Orly/Province.**

Le Cargo et l'Industriel seront chacun dans une entité séparée.

Les PNC seront répartis dans les trois business unit **LC, MC, ORY.** D'autres métiers seront, eux aussi, éclatés comme les PNC, il s'agit du commercial, du marketing & revenu management et des pilotes.

Chacune de ces entités aura son propre Directeur Général.

Dans chacune de ces entités il y aura donc des PNC, des pilotes et du personnel sol.

Perspectives inquiétantes

Pour l'**UNAC**, la perspective de voir les PNC divisés en 3 parties dans 3 entités distinctes est plutôt inquiétante. Même si la Direction précise que le périmètre de notre établissement (Opérations Exploitation) n'est pas modifié, **cela ne vaut que pour les deux prochaines années (2013 & 2014).**

En 2015, pour les prochaines élections professionnelles (CE-DP) le périmètre de notre établissement pourrait être sérieusement modifié.

Le découpage actuel de la Compagnie est tel que tous les PN (T&C) sont regroupés dans le même ensemble, l'établissement « exploitation aérienne » et à cet établissement est attaché un Comité d'Établissement, **le CE-OA.**

C'est ce périmètre qui sert à la mesure de la représentativité des syndicats représentant les PNC.

Si la réorganisation et le nouveau découpage conduisaient à modifier le « périmètre » de notre CE, **non seulement le CE-OA disparaîtrait, mais la représentation spécifique des PNC dans les instances (CE et DP) pourrait également disparaître.**

Ce serait pour la Direction une manière redoutablement efficace de faire disparaître les syndicats PNC.

Au-delà de ces considérations, nous ne pouvons nous empêcher de craindre d'autres scénarios (certains diront que ce sont des scénarios paranoïaques).

Cette séparation des différentes activités de la Compagnie ne serait-elle pas la préparation d'une future scission d'activités considérées comme externalisables, car non suffisamment rentables ?

Dans un groupe, lorsqu'une activité est déficitaire quand elle est effectuée par la maison mère, la tentation est grande de l'externaliser soit dans une filiale, soit chez un « partenaire ».

N'est-ce pas ce qui est en train de se produire chez toutes les grandes compagnies, les « majors » ?

L'ensemble IAG regroupant British Airways et Ibéria a externalisé une partie de son activité court et moyen courrier vers une compagnie low cost espagnole créée dans ce but.

Lufthansa est justement en train d'externaliser son activité court moyen courrier de point-à-point dans sa filiale Germanwings. Germanwings qui a aujourd'hui 10 A319 va récupérer les A320 de Lufthansa.

Certes, on pourrait se dire que si c'est une façon de faire croître le Chiffre d'Affaires, de faire croître la compagnie et de gagner des parts de marché sur les concurrents, c'est tant mieux.

Mais, et c'est un gros mais, dans ce genre d'opération l'activité est déplacée mais pas les salariés. Ou alors, lorsque les salariés veulent suivre l'activité, c'est à d'autres conditions sociales. Chez LH par exemple, les PNC de Lufthansa se voient offrir soit un transfert avec un contrat low cost, soit un changement de base, soit... un licenciement.

Nous attendons de la Direction d'Air France qu'elle

explique aux salariés et à leurs représentants la stratégie poursuivie avec cette réorganisation.

Le discours public pour l'instant est de la pure langue de bois : l'objectif serait de réduire la dette de 2 milliards d'euros, la réorganisation aurait pour objectif de mettre le passager au cœur de la compagnie, etc. Qui croit encore ces mots entendus mille fois dans toutes les entreprises qui se restructurent ?

Pendant des années à Air France le management a délibérément caché la situation économique réelle de la Compagnie à ses salariés. Ce n'est qu'en septembre 2011 que l'ancien Directeur Général a publiquement avoué qu'Air France était en déficit... depuis 4 ans !

Aujourd'hui, avec un nouveau découpage de l'organigramme on économiserait 2 milliards ? Alors messieurs, continuez de redécouper en plus petit morceaux et on arrivera facilement à récupérer les 6 milliards et demi qu'on doit aux banques.

Qu'on nous dise la vérité sur les perspectives de notre compagnie et donc sur l'avenir de nos emplois !

L'expert comptable indépendant désigné par le CCE indique : « *Le groupe Air France – KLM affiche une perte nette de 1 263 000 000 € à l'issue du 1^{er} semestre, dont 920 000 000 € de pertes pour le seul groupe Air France* ». « *Le résultat d'exploitation du groupe Air France, donc le solde entre la vente des billets aux pax et les dépenses ressort à – 482 000 000 €* ». « *Il n'est pas certain que le groupe réduise sa perte d'exploitation en 2012, même avec un prolongement des tendances positives du second trimestre* ».

Faudra-t-il qu'on attende la prochaine expertise de l'expert comptable pour savoir où on va ? On veut des garanties sur la préservation de nos emplois, on veut, un véritable accord collectif PNC à l'échéance de l'Accord Collectif PNC 2008/2013 !

ADHÉSION UNAC-CGC - 3, place de Londres - 95727 Roissy CDG cedex

Nom :

Adresse :

Tél :

Prénom :

Matricule :

Mail :

Les PNC sont de plus en plus nombreux à adhérer à l'UNAC. Et si, vous aussi, vous veniez rejoindre le plus grand syndicat PNC d'AF ! L'époque est au rassemblement des PNC, ne restez pas isolé.

ENVOYEZ CE BULLETIN PAR LA POSTE OU MIEUX...

ENVOYEZ UN MAIL POUR ADHÉRER À navigants@unac.asso.fr